CE MONDE QUI BOUGE

Libye : infirmières bulgares, appétit des uns et calculs des autres

Par Hassane Zerrouky

"Une normalisation complète des relations avec les pays de l'Union européenne (UE) dans tous les domaines", des compensations financières plus des garanties pour le traitement des enfants atteints du sida, telles étaient les conditions du colonel Kadhafi pour la libération des infirmières bulgares et du médecin palestinien. L'UE a déjà déboursé 2,5 millions d'euros dans le cadre d'un plan d'action sida ayant permis la modernisation de l'hôpital de Benghazi où travaillaient ces infirmières. Ce à quoi se serait ajoutée une indemnisation des familles des victimes du sida d'un montant d'un million de dollars par le biais de la Fondation Kadhafi que dirige le fils du Guide libyen, et ce, en échange de leur renoncement à la peine de mort à l'endroit du médecin palestinien et des infirmières bulgares.

Si durant trois ans, c'est la commissaire européenne, Benita Ferrero-Waldner, qui a mené les négociations, c'est finalement Nicolas Sarkozy, ou plutôt son épouse, qui lui a volé la vedette en s'invitant pour le dernier round des discussions. Et pour le commun des citoyens bulgares, c'est bien aux Sarkozy – le mari et l'épouse – et à personne d'autre, que les infirmières et le médecin doivent leur liberté.

Derrière ce dénouement heureux leur ayant permis de retrouver la liberté, après 8 ans de détention et après avoir frôlé le pire, il y avait des calculs plus terre à terre. En effet, après cette belle opération politico-médiatique, cerise sur le gâteau, le chef d'Etat français va se rendre en visite officielle en Libye pour discuter du projet d'Union méditerranéenne et surtout de pétrole. La Libye, gros producteur, ayant engrangé autant de dollars que l'Algérie avec une population d'environ six millions d'habitants, est non seulement un gros client potentiel mais a d'énormes besoins de développement. L'embargo qu'elle a subi durant de longues années, suite aux attentats sur le DC-10 français et de Lockerby, a mis le pays dans une situation pénible, notamment pour sa population. Et a contraint le Guide libyen à de déchirantes révisions politico-idéologiques. En échange d'une compensation financière des victimes du double attentat et de la livraison par Tripoli des membres des services libyens auteurs présumés de ces actes, la Libye a pu revenir sur la scène internationale et est devenue fréquentable. Pour l'heure, et depuis qu'elle est rentrée dans le rang, Washington en est le grand bénéficiaire : ses compagnies pétrolières ont pratiquement raflé tous les gros marchés ne laissant que des miettes à leurs concurrentes européennes, notamment françaises.

Outre les gestes auxquels il a été contraint, le Guide libyen a abandonné son discours "révolutionnaire" et ses diatribes antioccidentales, avec en toile de fond un rapprochement spectaculaire avec les ennemis d'hier, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Aussi cette histoire d'enfants libyens atteints du sida tombait-elle au plus mauvais moment pour un Maamar Kadhafi en quête de reconnaissance. Les manifestations des familles d'enfants, affirment des sources libyennes citées par les médias occidentaux, risquaient à terme de se retourner contre un régime libyen où des islamistes radicaux se revendiquant d'Al Qaïda pour le Maghreb islamique attendent le moment pour passer à l'action. A ce fait, s'ajoute cette lutte sourde qui se mène dans les coulisses du régime libyen pour la succession du Guide libyen : certains membres influents du pouvoir à Tripoli voient d'un mauvais œil le fils du colonel, Seif el-Islam, succéder au père. Ils l'accusent à demi-mot d'utiliser la Fondation Kadhafi comme instrument servant ses ambitions de pouvoir. Qui plus est, il ne cache pas son intention de moderniser son pays, de l'ouvrir au monde et d'en finir avec certaines pratiques politiques passées qui auraient desservi l'image de la Libye à l'étranger.

H. Z.

N. B. Le chroniqueur part en congé, la chronique reprendra le jeudi 9 août. Merci d'avoir pris le temps de me lire.

LA LOI DE FINANCES COMPLEMENTAIRE 2007 SIGNEE AVANT-HIER

Création de 17000 nouveaux postes budgétaires

Le ministère des Finances a abrité hier une cérémonie de notification aux ministères, démembrements de l'Etat et wilayas des crédits alloués au titre de la loi de finances complémentaire pour 2007, signée avant-hier par le président de la République.

Des recettes à la hausse

Une notification opérée rapidement pour "une exécution rapide et facilitée", selon le ministre des Finances, Karim Djoudi. Ce dernier qui a indiqué que cette loi complémentaire affiche des recettes budgétaires en augmentation de 1,6 %, atteignant 1 831,3 milliards de dinars.

Quant aux dépenses, elles s'accroissent de 8,9 % globalement sous l'effet de l'augmentation de 4,9 % du budget de fonctionnement et de 12% du budget d'équipement. Soit des dépenses budgétaires globales passant à 3946,7 milliards de dinars.

En fait, cette loi de finances complémentaire est marquée, selon Karim Djoudi, par une hausse des dépenses, de l'ordre de 323 milliards de dinars, par rapport à ce que la loi de finances initiale avait inscrit. Cela même si l'impact de ces dépenses sur l'équilibre budgétaire est maintenu, selon le ministre des Finances, par le biais du Fonds de régulation des recettes (FRR). Des dépenses en forme de crédits alloués selon Karim Djoudi à des secteurs "budgétivores" tels que le rail, l'habitat, l'hydraulique et infrastructures administratives notamment.

Des dépenses dont 4,4 milliards de dinars pour couvrir le relèvement de l'allocation pour salaire unique de 400 à 800 dinars par mois, ainsi que 1,9 milliard de dinars pour financer la hausse de la pension servie aux handicapés à 100 % qui passe de 3 000 à 4 000 dinars.

En outre, cette loi de finances complémentaire ouvre quelque 17 000 postes budgétaires nouveaux notamment dans le secteur de l'éducation et de la santé. Ce faisant, cette loi de finances complémentaire met en conformité la réglementation nationale aux principes et aux règles de l'OMC, à travers la révision de certaines taxes douanières à la baisse.

Une mise à niveau voulue, selon Karim Djoudi, va permettre d'éviter de mettre en danger la concurrence par l'octroi d'avantages comparatifs. Cela étant, le ministre des Finances n'a pas voulu se prononcer quant à la révision à la baisse de la TVA, suggérée récemment par certains opérateurs économiques dont le P-dg du groupe agroalimentaire Cevital.

En se contentant uniquement d'indiquer que le projet de loi de finances pour 2008 est en cours de maturation et n'a pas encore été présenté en conseil de gouvernement.

Chérif Bennaceur

Les détails de ladite loi

En indiquant au titre de cette loi complémentaire pour 2007 un volume d'autorisation de programme additionnelle de 1 302,9 milliards de dinars, le montant global de l'AP passant de 147,7 milliards de dinars à 278,6 milliards de dinars, soit +88,2 %. Soit, une réévaluation du programme en cours de 745,4 milliards de dinars (57 %) dont 73 % concernent le PCSC. Une réévaluation qui se concentre à 83 % dans les secteurs du rail, l'hydraulique, les routes, les infrastructures administratives et le logement.

En outre, un programme neuf a été retenu par le gouvernement de 557,5 milliards de dinars (43 %) qui concerne les mêmes secteurs ainsi que l'aménagement du territoire. Quant aux crédits de paiement mis en place pour la couverture du programme additionnel et des réévaluations, ils sont de 245,2 milliards de dinars, faisant passer le montant global des crédits de paiement de 208,8 milliards de dinars (LF) à 229,4 milliards de dinars (LFC) soit un accroissement de 12 %.

C. B.

LE TAUX DE CHANGE EST "STABILISE", SELON KARIM DJOUDI

L'ouverture de guichets à terme est renvoyée aux calendes grecques

Le taux de change est "stabilisé" selon le ministre des Finances, Karim Djoudi. Un "bon indicateur" selon lui de la bonne santé monétaire et financière du pays". Ce qui écarte selon le grand argentier du pays la nécessité d'ouvrir des guichets à terme. D'autant, selon Karim Djoudi, que les conditions réglementaires ne sont pas réunies. Soit une manière adroite de renvoyer aux calendes grecques l'ouverture de ce type de guichets, réclamée par moult opérateurs. De même, Karim Djoudi n'a pas voulu se prononcer sur la possibilité de la hausse du montant de l'allocation voyage, indiquant que cela relevait des prérogatives de la Banque d'Algérie.

C. B.

INCENDIE CRIMINEL A BOUIRA

40 boîtes d'archives consumées

Lundi dernier, un incendie s'est déclenché dans la salle d'archives du tribunal de Aïn-Bessem, à 25 km à l'ouest de Bouira, détruisant près de 40 boîtes dont chacune contient environ 120 dossiers judiciaires.

Alors que les services de la Protection civile, qui se sont rendus sur place pour éteindre l'incendie, n'ont donné aucune information sur le sinistre, les services de la Sûreté de wilaya ont indiqué qu'à la suite de l'enquête et l'écoute des habitants du quartier où est situé le siège du tribunal, un jeune, A. A., âgé de 20 ans a été arrêté et interrogé par la police. Ce dernier a reconnu, selon les mêmes sources, avoir allumé le feu dans un carton puis il l'a jeté par une fenêtre. Les flammes se sont ainsi propagées à l'intérieur de la salle d'archives et détruit tous les documents s'y trouvant. Après avoir été entendu par le juge d'instruction près du même tribunal, l'auteur de l'incendie a été mis sous mandat de dépôt.

Amine Han